

Résolutions soumises au vote lors de l'AG de la FFM du 7 mai 2005

Nous souhaitons lors de cette Assemblée Générale, faire évoluer l'organisation générale de la FFM car celle-ci présente actuellement quelques difficultés de fonctionnement. Il est important de clarifier tout cela.

La FFM en tant que Fédération se doit avant tout d'être une union d'associations, c'est pour cela que nous souhaitons favoriser l'implication des clubs et des associations, et que les sujets des votes qui doivent avoir lieu proposent des solutions allant dans ce sens là.

I Comptes de gestion 2004

Résolution 1

Approbation des comptes

1. Oui
2. Non

II. les associations et les clubs affiliés à la FFM

2.1 Affiliation des clubs ou associations

Résolution 2

Pour qu'un club soit affilié, est ce que tous ses membres doivent être licenciés ?

1. Oui
2. Non

Résolution 3

Si le vote est non à la Résolution 2, y a t-il un nombre minimum de membres de l'association qui doivent être adhérents ?

1. Oui
2. Non

Résolution 4

Si le vote est oui à la Résolution 3, quel doit être le nombre minimum ?

1. Un pourcentage (?)
2. Seulement le président
3. Les membres du bureau
- 4 ??

III. Systèmes d'adhésion et d'affiliation à la FFM

3.1 Les licenciés (adhésions)

Résolution 5

Souhaitez-vous que les cotisations soient moins chères si l'on passe par un club affilié ?

1. Oui
2. Non

3.2 Les Associations ou clubs (affiliations)

Résolution 6

Comment doit s'établir le montant de l'affiliation pour les associations ou clubs ?

1. Une cotisation fixe
2. Comme actuellement : x euros (à l'heure actuelle 1 euro) multiplié(s) par le nombre d'adhérents de l'association (adhérents monocyclistes, licenciés ou non de la FFM)
3. Par pallier avec un pallier de :
 - de 0 à 20 adhérents de l'association
 - de 20 à 40 adhérents de l'association
 - plus de 40 adhérents

IV. Fixation des montants des cotisations 2005/2006

En fonction des votes précédents, sur la base de montants semblables à ceux de l'année 2004/2005

V. Budget 2005

Résolution 7

Approbation du budget 2005

1. Oui
2. Non

VI. Election du nouveau Comité Directeur (se reporter à la fiche de présentation des candidats)